

**DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE**

COMMUNE DE BEAUNE SUR ARZON

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 JANVIER 2026
N°1/2026**

Date de Convocation Publique : 15/01/2026
Date d’Affichage : 15/01/2026

Nombre de Conseillers en exercices : 10
Nombre de Conseillers présents : 09
Nombre de Conseillers Votants : 09

Le conseil municipal s’est réuni au nombre prescrit par la loi, le vingt-deux janvier deux mil vingt-six, à dix-neuf heures trente dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Isabelle SEON, maire.

Etaient présents : Mmes SEON Isabelle, FAVIER Florence, MAITRE Christelle, NICOLAS Brigitte MM. MONTAGNE Alphonse, GIROUX Sébastien, MATHIEU Guillaume, JOURDE Frédéric

Était absent non excusé (sans motif) : M. LAGIER Jean-Michel

Mme NICOLAS Brigitte a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

OBJET : Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l’article L 2121-15 du CGCT, Madame le maire propose à l’assemblée de désigner un secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- désigne à l’unanimité, Mme NICOLAS Brigitte, secrétaire de séance.

Le maire,
Isabelle SEON



Le secrétaire de séance,